

# Pour que la mineure soit une aide à la réorientation et non une condition de passage en deuxième année

Madame, Monsieur,

Après de longs mois de travail acharné et déjà deux examens classants, ce 6 mai 2021, les étudiants en PASS de l'Université de Paris composaient leur examen de mineure disciplinaire. Seulement trois heures plus tard, ce sont des étudiants dépités et démotivés qui quittent cette salle d'examen. Ainsi, si vous le permettez, nous aimerions exposer les **multiples difficultés** auxquelles nous nous sommes heurtés durant cette période. Nous comprenons que l'organisation de la mineure suite à la réforme était un enjeu de taille pour toute l'équipe administrative, c'est pourquoi nous ne blâmons personne et appelons surtout à **rétablir le dialogue** entre *l'université et ses étudiants* afin de trouver une **solution viable et vivable pour tous**.

## Contexte de la réforme

La mineure a été présentée à de nombreuses reprises comme une **chance de réorientation** pour les étudiants ayant essuyé **un échec lors de la majeure**. En effet, un étudiant ne s'étant pas vu octroyé une place dans les effectifs de la promotion de 2ème année peut tenter une nouvelle chance grâce à sa mineure pour passer en L2, lui permettant ainsi de ne "pas perdre" une année d'études et éviter "un gâchis humain".

Cependant, **loin d'être une aide à la réorientation**, elle prend davantage la forme d'une **épreuve éliminatoire et sélective supplémentaire** pour accéder aux études de santé.

***Le sens initial de cette réforme nous paraît déchu et son application par l'Université de Paris (UdP) semble aboutir au résultat inverse de celui escompté.***

## Réforme

La réforme stipule le choix d'une mineure disciplinaire. Celle-ci implique le suivi de cours et la préparation d'un examen à valider. Tout ceci permettant en cas de non admission en 2ème année de rejoindre une 2ème année de licence. **En aucun cas, cette mineure ne se voulait être une condition de passage en 2ème année d'études de santé.**

Cette mineure succédait à une année très exigeante tant sur le plan scolaire que sur le plan psychologique. S'agissant de la première année d'étude supérieure d'autant plus

unique dans un cadre de pandémie accentuant le sentiment d'isolement déjà présent chez les étudiants en première année de médecine pré-réforme.

Cette année 4 mineures étaient proposées à l'UdP : **Biologie-Physique-Chimie, Droit, Économie-gestion, Santé des populations**

## **Incohérences de la gestion de la mineure**

### ***Choix de l'Université de Paris quant à la gestion de cette réforme :***

N'énonçant que les grandes lignes, les subtilités de cette réforme ont été laissées au libre arbitre de chaque faculté. De fait, si certaines facultés ont adopté un modèle simple et avantageux pour les étudiants, l'UdP a choisi de considérer la mineure comme complémentaire de la majeure santé. La validation de la mineure devenait alors une condition nécessaire au passage en 2ème année.

### ***Problèmes soulevés par la mineure***

Début janvier, il a été annoncé que les cours de la mineure BPC se superposeraient avec ceux de la majeure santé du 2nd semestre dont la durée a été notablement réduite comparée aux années précédentes.

Après un second semestre très condensé et seulement une semaine de révision intense, les cours de mineure disciplinaire ont repris dès le lendemain de l'examen, à 9h. Néanmoins, nous avons su maintenir nos efforts et persévérer.

Au bout de quelques cours et TD, nous nous sommes inquiétés du peu d'entraînements dont nous allions bénéficier pour cet examen et avons à de nombreuses reprises **envoyé des signaux d'alertes** afin d'attirer l'attention de la fac quant à notre détresse, rien n'y a fait et **aucun changement ou assouplissement n'a pu être envisagé**.

### ***Des mineures aux difficultés variables en désaccord avec le principe d'égalité des chances***

Certaines mineures dispensaient leurs cours en même temps que la majeure santé (4h30 le vendredi pour la biologie-physique-chimie, 3h pour la santé des populations, quelques cours seulement pour les mineures droit et éco-gestion). Cette particularité n'avait pas été évoquée lors de nos choix Parcoursup et avoir connaissance du volume horaire hétérogène de chaque mineure aurait significativement aiguillé nos choix.

Les modes d'évaluation des différentes mineures ont creusé des disparités inquiétantes : les mineures santé des populations, économie-gestion et droit ont pu bénéficier d'une partie en contrôle continu ce qui est rassurant et avantageux, la note finale ne reposant pas uniquement sur un examen de 3h mais bel et bien sur le fruit d'un travail

régulier. Nous tenons à souligner, une nouvelle fois, qu'il aurait été bon d'avoir connaissance de cette spécificité liée à notre mineure lors des choix sur Parcoursup et que de telles informations auraient eu un impact évident sur le choix de cette dernière.

## **Examen**

Nous voici donc le 6 mai, jour de l'examen : à la découverte du sujet de BPC, c'est la stupeur qui envahit le hall. Cette épreuve **ne ressemblait en rien à ce qu'on nous avait présenté**. D'une part, la répartition des questions était déséquilibrée entre les trois matières : 25 questions pour la physique et seulement 11 pour la biologie (contre une vingtaine annoncée). Nous n'avons pas eu l'impression d'avoir pu réinvestir pleinement nos apprentissages d'un mois en seulement 11 questions. Il est de plus difficile de se rattraper si certaines questions nous posent problème lorsque le sujet n'en comporte que onze.

Concernant la partie physique, l'épreuve nous avait été **présentée comme plus abordable que l'examen de médecine mais s'est pourtant révélée au moins tout aussi compliquée que celle-ci**. Il nous semble nécessaire de préciser que déjà lors de notre majeure, la physique était une épreuve redoutée puisqu'il s'agit d'une des UE où la moyenne avoisinait les 8/20. Compte tenu de cette information, nous avons demandé des exercices supplémentaires dont les **corrections n'ont pas été données** (alors qu'elles semblaient déjà rédigées : TD sur les chocs où on nous a montré la correction de l'ex1 rédigée). Les professeurs de physique nous avaient affirmé que le niveau de difficulté serait cohérent avec les supports de TD, ayant par ailleurs proposé des quizz dits "représentatifs" du niveau attendu à l'examen, or **des concepts n'ayant jamais été traités en TD/quizzs sont abordés lors de l'examen, les questions sont longues et les raisonnements sinueux pour des étudiants n'ayant eût pour seul entraînement des TD et des quizzs**.

Nous tenons à souligner la singularité de chaque mineure qui demandent toutes des compétences différentes en particulier celle de la mineure **Biologie Physique Chimie** qui demande d'acquérir des compétences de réflexion scientifique développées au cours d'un an de licence, de physique par exemple, en seulement un mois, après une année déjà largement reconnue pour son importante charge de travail. Malgré les **efforts conséquents fournis** et compte tenu de la courte durée disponible pour assimiler les concepts, il est **inconcevable de penser que les étudiants en PASS auraient pu performer sur des examens avec la même aisance que les étudiants de licence et avec des supports limités. Les notions abordées étaient bien trop complexes à assimiler en si peu de temps** ! Un chargé de TD nous a même confié "*ces notions, vous avez besoin de faire une année entière de physique pour les maîtriser !*".

### **Pour la partie Physique**

- Les notions et raisonnements abordés en cours et en TD doivent être compris et assimilés. Les réponses à **certaines questions de l'examen sont quasi-immédiates**. D'autres nécessitent un travail de réflexion et un raisonnement à développer sur un brouillon. Les quiz que nous mettons en ligne chaque semaine sur moodle sont représentatifs de ce format.

Re: Quiz

par professeur, vendredi 30 avril 2021,  
16:55

Bonjour,

Nous n'avons pas du tout réfléchi en terme de "temps suffisant" pour faire les quizz. Rassurez vous !

Les quizz et leurs questions de difficultés très différentes vous sont données à titre à la fois d'aide à l'apprentissage et d'exemple de questions. Je me permets de dire que certaines questions de ces quizz d'entraînement sont certainement plus difficiles que des questions de l'examen ! Mais elles vous sont utiles à bien vous préparer.

Bien cordialement

## Solutions proposées par les étudiants

- Annulation de la mineure
- Compensation entre la majeure et la mineure ( comme c'est le cas dans d'autres universités telle que Saint Quentin en Yvelines )
- Les étudiants de la mineure BPC ne se réorienteront que dans une mineure biologie OU physique OU chimie, nécessitée alors de ne valider que l'une de ces trois mineures, la meilleure note pourrait alors être retenue
- Mineure non validée et classé en med : Possibilité de passage en p2 en dépit de la mineure car elle n'a aucun intérêt pour cet étudiant à part le priver d'une P2
  - Mineure non validée et éligible à l'oral (10/20 a la majeure) : Participation à l'oral sans possibilité de passage en LAS2 (Sauf si participation aux rattrapages)
  - Mineure non validée et <10/20 a la majeure : Rattrapage pour aller en LAS2

## Conclusion

L'ensemble des étudiants est unanime : cette réforme devrait être adaptée puisqu'au contexte sanitaire renforçant l'isolement s'est ajoutée la nouvelle réforme des études de santé. Nous sommes la première année à l'avoir expérimentée à l'UdP, impliquant **l'absence totale d'annales** sur lesquelles s'appuyer.

Tout au long de l'année, les étudiants n'ayant **pas de prépa** pouvaient s'appuyer sur le tutorat qui était très présent, cependant durant cette mineure, nous n'étions plus accompagnés. **Aucun examen blanc** n'était prévu, pendant que les prépas privées continuaient leurs cours. **Cela renforce les inégalités entre les étudiants et une sélection pécuniaire dont le secteur de la santé souhaite se détacher.** Le système de la faculté **PUBLIQUE**, n'est-il pas justement basé sur l'**égalité de chances** ? Les études de santé et les réformes qu'elles connaissent ne sont-elles pas précisément organisées pour **diversifier les profils** ? Alors, aujourd'hui, il est encore temps d'agir en conséquence et de revoir les conditions de validation de la mineure afin de **rendre aux études de santé leur raison d'être** : la médecine, la pharmacie, la maïeutique, la kinésithérapie et l'odontologie et non une mineure alourdissante et **injustement pénalisante**.

Madame, Monsieur, en espérant à travers ces quelques pages avoir réussi à vous transmettre la nécessité de revoir le système de validation de la mineure disciplinaire,

L'ensemble des étudiants du PASS 2020-2021 de l'Université de Paris.

Voici le lien de la pétition, signée par un grand nombre de vos étudiants : <https://lurl.fr/rfCJ>